1871-1892 – 114e régiment d'infanterie - extrait de l'historique du 114e 1690-1892 - Auteur capitaine M.J. Bertaux – Editeur : Imp. Th. Mercier (Niort) – 1892 – Sources : gallica.bnf.fr/BnF – droits : domaine public – saisie 2022

114e REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE
1871 - 1892

CHAPITRE VI

FIN DE L'ANNÉE 1871 & ANNÉES SUIVANTES

Le 20 septembre 1871, cinq détachements de 25 hommes chacun, commandés par des lieutenants et sous-lieutenants placés sous le commandement supérieur du capitaine **BOUGAUD**, allèrent recevoir des troupes allemandes les forts de Romainville, d'Aubervilliers, de l'Est, de la Double-Couronne et de la Briche.
Le 30 septembre, le 114e quitta les baraquements du Champ-de-Mars pour aller tenir garnison à Saint-Denis, au fort de l'Est et au fort de la Briche.
Le 23 octobre, la 4e compagnie du 1er bataillon, sous les ordres du capitaine **HÉRAUX** part en chemin de fer pour procéder à la remise de la place de Soissons par les Allemands. Le 25, la 5e compagnie du 1er bataillon, commandée par le capitaine **ISNARDON**, va recevoir de la même manière la place de Laon. Ces deux compagnies rentrent le 18 novembre.

*
* *

Le 12 décembre, le colonel **BOULANGER**, ayant reçu notification que, par décision du 25 novembre, la commission de révision des grades, instituée par la loi du 8 août 1871, l'avait remis lieutenant-colonel, remet le commandement du Régiment au lieutenant-colonel **DELOFFRE**.
Le 26 décembre, le colonel **de BONNET de MAUREILHAN de POLHÈS,** nommé colonel du 114e par décret du 14 décembre, prend le commandement du Régiment.

*
* *

Année 1872

Le 17 mars 1872, le 4e bataillon et le dépôt sont dirigés sur Compiègne.
Le 28 septembre, le Régiment quitte Saint-Denis et s'installe le jour même dans les baraquements du camp de Satory.

*
* *

Année 1873

Le 1er bataillon est détaché à Compiègne le 1er août 1873 pour aller renforcer la garnison ; il rejoint le camp de Satory le 6 septembre.
En exécution de la loi sur l'organisation de l'armée, du 24 juillet 1873, un premier décret du 28 septembre place le 114e à la 34e brigade (général Nayral), 17e division (général Metman), 9e corps d'armée (général de Cissey), dont le quartier général est à Tours.
Un deuxième décret, du 29 septembre, dissout l'armée de Versailles.

Un troisième décret, du même jour, crée 18 régiments nouveaux (127 à 144) et le 114e est appelé à concourir, avec trois de ses compagnies, à la formation du 135e au camp de Châlons.
Le 13 octobre, il est procédé à un nouveau tiercement ; le Régiment est formé à 3 bataillons de 6 compagnies, plus un 4e bataillon de 3 compagnies, composées de demi-cadres formant le dépôt.
L'état-major et les deux premiers bataillons reçoivent pour destination Sedan ; ils quittent Satory en deux colonnes les 14 et 15 octobre et arrivent dans leur nouvelle garnison les 26 et 27 octobre.
Le 3e bataillon et le dépôt, commandés par le lieutenant-colonel, reçoivent pour destination Châtellerault. Le 3e bataillon et les 2e et 3e compagnies du 4e bataillon quittent Satory le 15 octobre et arrivent à Châtellerault le 26 ; les autres compagnies partent de Compiègne en chemin de fer le 18 et débarquent à Châtellerault le 19 octobre.
Les 19 et 20 novembre, le 2e bataillon et le 1er, avec l'état-major, quittent Sedan pour Montmédy, où ils arrivent les 20 et 21.

*
* *

Année 1874

Le 7 avril 1874, le 2e bataillon part de Montmédy pour aller tenir garnison à Longwy, où il arrive le 8.
Par suite de l'insuffisance du casernement de Châtellerault, les 1re et 2e compagnies du 3e bataillon se rendent à Bressuire par chemin de fer le 3 juillet.
En exécution de l'ordre du Ministre de la guerre, en date du 15 décembre, le 3e bataillon et le dépôt sont transférés à Parthenay. La garnison de Bressuire y arrive le 24, celle de Châtellerault le 25.

*
* *

Année 1875

Le 15 mars 1875, l'état-major et les 1er et 2e bataillons quittent Montmédy et Longwy et vont occuper les forts de Noisy-le-Sec et Romainville, dont ils prennent possession le 16.
Au commencement d'avril le Régiment est réorganisé à quatre bataillons de quatre compagnies et deux compagnies de dépôt, conformément à la loi du 13 mars et à la circulaire ministérielle du 30 mars 1875.
Les trois bataillons actifs restent stationnés aux forts de Romainville et de Noisy, le 4e bataillon et le dépôt à Parthenay.
Le 30 septembre, l'état-major et les 1er, 2e et 3e bataillons sont envoyés au camp de Saint-Germain ; 3 compagnies sont détachées à Poissy jusqu'au 31 décembre.

*
* *

Année 1876

Trois, compagnies sont de nouveau détachées à Poissy du 1er avril au 30 septembre.

Le 4 mai, l'état-major et deux bataillons quittent le camp de Saint-Germain et viennent occuper à Paris le casernement laissé libre par le départ du 64e . La dernière compagnie du bataillon détaché à Poissy reste au camp.
Le 30 septembre, le bataillon qui occupe Poissy et le camp de Saint-Germain se rend à Paris où il s'installe aux bastions 8 et 10.

*
* *

Année 1877

Le 31 mai 1877, le 4e bataillon part de Parthenay pour aller tenir garnison à Paris à la caserne de l'Ourcine.
Les bataillons actifs quittent le gouvernement militaire de Paris les 1er et 2 juin ; l'état-major et le 1er bataillon arrivent à Saint-Maixent le 16 juin, les 2e et 3e bataillons à Parthenay et deux compagnies du 2e bataillon à Thouars le 16 juin également.
Il serait sans intérêt de noter tous les changements de garnison des différents bataillons ; les renseignements généraux suivants suffiront.

*
* *

Année 1878

Le 1er février 1878, le bataillon qui détache deux compagnies à Thouars se rend de Parthenay à Saint-Maixent. Ces deux compagnies rejoignent elles-mêmes la portion principale le 1er avril et le Régiment cesse de fournir la garde de la maison de force.
Le 114e se trouve donc occuper désormais les garnisons suivantes :

Portion principale à Saint-Maixent : état-major et 2 bataillons ;
Portion centrale à Parthenay : section hors-rang, un bataillon et le dépôt ;
Gouvernement militaire de Paris : un bataillon.

*
* *

Année 1880

Le 3 février, le colonel **de POLHÈS** est nommé commandeur de la Légion d'honneur.
Le 14 juillet, une députation, composée du colonel, d'un capitaine, du sous-lieutenant porte-drapeau **SCHMILT**, d'un sous-officier et de deux soldats, va recevoir des mains du Président de la République le nouveau drapeau du Régiment.

*
* *

Année 1881

Afin de permettre l'installation provisoire de l'Ecole d'infanterie à Saint-Maixent, le casernement étant insuffisant, 2 compagnies sont détachées à Bressuire le 16 février 1881.
Par décret du 18 février 1881, M. **ANTONINI**, lieutenant-colonel au 108e, est promu au grade de colonel et désigné pour commander le 114e, en remplacement du colonel **de POLHÈS**, admis à la pension de retraite.
Le détachement de Bressuire est porté à un bataillon le 25 mars 1881.
Le 22 juillet de la même année, le bataillon de Paris (2e) part pour Lyon d'où il sera postérieurement dirigé sur la Tunisie. Ce qui concerne ce bataillon fait l'objet d'un paragraphe spécial.

*
* *

Année 1882

Le 21 janvier 1882, le Régiment à la douleur de perdre son chef, le colonel **ANTONINI**. Le 114e prend le deuil jusqu'à la nomination, par décret du 23 février, du colonel **DURRMEYER**.

EXPÉDITION DE TUNISIE
du 22 juillet 1881 au 23 février 1883

Année 1881

Le 22 juillet 1881, à onze heures quarante du soir, le 2e bataillon du 114e s'embarque à la gare de Lyon et s'installe le 23 au camp de Sathonay avec les bataillons du 118e et du 25e, venus de Paris comme lui. Ces trois bataillons, réunis sous le commandement du lieutenant-colonel **BRAULT** du 93e, forment le 2e régiment de marche destiné à être envoyé en Tunisie.
Le 114e est renforcé à son arrivée à Sathonay par un détachement de 192 hommes venus de Saint-Maixent.
Le 30 août, le bataillon est dirigé sur Toulon ; le 1er septembre, il est embarqué sur *l'Intrépide* avec le bataillon du 118e et un bataillon du 80e, qui a remplacé celui du 25e ou 2e régiment de marche, et quitte le port de Toulon à l'effectif de 15 officiers et 483 hommes de troupe, sous le commandement du chef de bataillon **GONDAR**.
Le bataillon débarque à la Goulette le 4 septembre, à une heure du soir, y laisse une compagnie et part à deux, heures et demie pour le camp de Carthage. A dater de ce jour, il fait partie de la brigade de la Manouba, commandée par le général **MAURAND**, et de la division d'occupation de Tunisie, sous les ordres du général **JAPY**.
Le 11 septembre, il se rend à la Goulette où il rejoint la compagnie qui y était restée. Le lendemain il est dirigé en entier sur le Foudouck. L'état-major et les deux premières compagnies occupent le bordj, les deux autres s'installent au Caravansérail.
Le bataillon est employé à mettre en état de défense la position du Foudouck qui est protégée contre les entreprises des bandes et des maraudeurs par les troupes de la colonne **CORRÉARD** établies à Hammam-Lif et mise en communication avec la Manouba et la Goulette par un poste du 11e

hussards qui se tient au bordj. A dater du 19, en raison du départ de la colonne **CORRÉARD** pour Zaghouan, le bataillon fournit une section de grand-garde au sud-ouest du bordj.
Le 21, les grand-gardes du 118e, établies à Hamman-Lif, ayant signalé l'établissement d'un camp à 6 kilomètres au sud du Foudouck, le chef de bataillon, sur l'ordre du lieutenant-colonel **BRAULT**, part à cinq heures trente du matin avec le peloton de hussards et les 2e et 4e compagnies pour reconnaître la force et la composition de ces troupes suspectes. Il constate que le camp a été levé pendant la nuit et apprend qu'il était composé de troupes tunisiennes.
Le 25, le bataillon du 114e relève à Hamman-Lif le bataillon du 118e . Il revient le 28 au Foudouck.
Le 3 octobre, le sous-lieutenant **DURRIEU** amène de Saint-Maixent un détachement de 59 hommes de troupe, dont 3 sous-officiers. Le bataillon reste au Foudouck jusqu'au 9.

*
* *

A la suite du traité conclu le 12 mai 1881, sur la demande du Bey, les troupes françaises n'étaient pas entrées à Tunis. Mais la présence de nos troupes devenant nécessaire dans cette ville (les agents du Bey laissaient passer des armes aux insurgés), le gouvernement venait de décider d'occuper la capitale de la régence et les forts de Sidi-Ben-Hassein et de Fil-Fil.
Sur l'ordre du général **LOGEROT**, le bataillon du 114e quitte le camp du Foudouck le 10 octobre, à six heures du matin, et marche sur Tunis avec un peloton de hussards et deux sections d'artillerie arrivés la veille au bordj avec le général **MAURAND**. Les 1re et 4e compagnies vont s'établir au camp du Belvédère, à la gauche du 46e, les 2e et 3e compagnies, avec une section d'artillerie chacune, vont occuper, la 2e, le fort de Fil-Fil, la 3e, le fort de Sidi-Ben-Hassein.
Le 11 octobre, les 1re et 4e compagnies vont s'installer à la Goulette.
Le 16, un peloton de la 4e compagnie, sur l'ordre du général **JAPY**, va s'établir à l'entrée du port de la Goulette près d'un pont de bateaux situé à 3 kilomètres du camp. Le même jour, les 2e et 3e compagnies quittent les forts et vont se placer en grand'garde, la 2e à Radhès, la 3e au Foudouck. Le 21, la 4e compagnie relève au Foudouck la 3e qui remplace elle-même à Rhadès la 2e rentrant à la Goulette. Nous ne noterons plus ces relèvements de compagnies qui n'ont aucun intérêt.
Le 23, le lieutenant **LEGAL** est détaché avec un sous-officier, un caporal et 4 hommes à la compagnie franche dite de la Manouba.
A dater du 7 novembre, les compagnies détachées au Foudouck et à Rhadès reçoivent l'ordre de faire reconnaître tous les jours les abords de ces postes jusqu'à l'Oued-Milian. A partir du 11, le relèvement de ces compagnies se fait tous les cinq jours.
Le poste du Foudouck cesse d'être occupé le 10 décembre. Le 18 le poste de Rhadès est augmenté d'un peloton.

*
* *

Année 1882

Le 11 août 1882, le poste de Rhadès est réduit à une compagnie. Le bataillon cesse de fournir ce poste le 6 octobre.
En exécution d'un ordre du général de division commandant la division du Nord, en date du 4 octobre, le 2e bataillon part de Tunis le 9 à 6 heures du matin pour se rendre à Aïn-Draham avec un effectif de 9 officiers, 292 hommes de troupe, 6 chevaux et 12 mulets. Il suit l'itinéraire suivant :

Bordj-el-Amri, Medjez-el-Bab, Oued-Larghua, Béja (séjour), El-Gueriah, Souck-el-Tuin, Aïn-Draham où il arrive le 17.

Le 22 octobre, un poste, d'un caporal et 12 hommes, se rend pour quinze jours à Féetchkala ; il rentre le 5 novembre.
Le 6 novembre, le poste dit du Four-à-chaux, situé à 5 kilomètres d'Aïn-Draham sur la route de Fernana, est occupé par 1 sergent, 1 caporal et 20 hommes qui relèvent un détachement du 29e bataillon de chasseurs.
Le 11 décembre, le reste de la 4e compagnie, qui fournissait à cette époque le poste du Four-à-Chaux, va occuper le camp de la Santé. Le 31, ce détachement se rend au Méridy et campe au Four-à-Chaux où toute la compagnie se trouve momentanément réunie.

*
* *

Année 1883

Le 12 janvier, les 1re et 2e compagnies, sous les ordres du chef de bataillon, partent d'Aïn-Draham et se dirigent sur Tabarka où elles arrivent le même jour. Elles campent au bordj Djedit.
Le 23, le chef de bataillon **GONDAR**, commandant le bataillon du 114e, prend le commandement du poste de Tabarka.
Le 26 janvier, le bataillon est informé par un ordre général qu'il sera prochainement rapatrié.
Le 2 février, un télégramme du général commandant la subdivision, fait connaître que le bataillon du 114e quittera Tabarka le 11 pour se rendre par voie de terre à Souk-el-Arba, d'où il sera dirigé sur Tunis par chemin de fer, puis sur la Goulette où il s'embarquera le 17.
Le 11 février, les 1re et 2e compagnies partent de Tabarka à sept heures et arrivent à Oum-Tehoul (Constantine) à trois heures ; elles sont rejointes le 12 à Aïn-Draham, par les 3e et 4e . Le 13, le bataillon campe à Fernana ; le 14, il arrive à Souk-El-Arba. Le 15, il est embarqué en chemin de fer pour Tunis, où il descend à huit heures du soir.
Le lendemain 16, le bataillon se rend à la Goulette et s'embarque le 17, à six heures du soir, sur le paquebot *le Bastia* de la Compagnie Transatlantique, à l'effectif de 7 officiers, 212 hommes de troupes et 6 chevaux. Le 19, à neuf heures et demie du matin, *le Bastia* accoste à Marseille et le bataillon va occuper la caserne des Incurables. Le 21, à quatre heures cinquante du matin, un train spécial l'emporte jusqu'à Lyon, où il passe la nuit, et le débarque à Paris le 23, à sept heures du matin. Il est immédiatement dirigé sur le fort de Romainville, à l'exception de la 3e compagnie qui va occuper les forts de Rosny et de Noisy.
A dater de ce jour, le 2e bataillon du 114e est rattaché à la 13e brigade de la 7e division.

ANNÉES 1883 ET SUIVANTES

La garnison de Bressuire est supprimée le 2 juillet 1883 ; le bataillon rentre à Saint-Maixent.
Par décret du 28 décembre 1884, le colonel **DURRMEYER** est nommé officier de la Légion d'honneur.
Le 20 février 1886, deux compagnies de Parthenay sont transportées par chemin de fer à Thouars où des troubles se sont produits à la maison de force. Elles rentrent le 23.

Le 20 septembre 1887, à l'issue des grandes manoeuvres, le Régiment laisse deux compagnies à Thouars ; le 114e fournit encore aujourd'hui ce détachement.
Le 1er octobre 1887, à la création de 18 régiments régionaux, le bataillon de Paris (3e) passe au 153e ; par suite, le 4e bataillon du 114e devient 3e.
Par décret du 26 décembre 1887, le colonel **BURRMEYER** est promu au grade de général de brigade. Le lieutenant-colonel **du BOUZET** prend le commandement du Régiment.
Le colonel **CRÉTIN**, nommé au commandement du 114e par décision du 4 janvier 1888, étant détaché au Tonkin comme chef d'état-major des troupes de l'Indo-Chine, ne paraît pas au Régiment.
Par décret du 5 octobre 1888, le colonel **SORLIN** est nommé au commandement du 114e.
Par décret du 30 décembre 1890, le colonel **SORLIN** est nommé commandeur de la Légion d'honneur. Atteint par la limite d'âge, cet officier supérieur remet le commandement du Régiment au lieutenant-colonel **de SERRES** le 4 juillet 1891.
Actuellement (15 juillet 1892), le 114e est sous les ordres du colonel **BERTRAND** depuis le 13 juillet 1891.

*
* *

Depuis ia mémorable trouée de Haguenau jusqu'aux sanglantes journées de Champigny, il est peu de faits d'armes dont le 114e n'ait le droit de s'enorgueillir et dont le souvenir ne soit digne d'être perpétué. Chaque année, le 14 Mai, jour anniversaire de la prise de Lérida, le Régiment célèbre la fête de son Drapeau : les murs de ses casernes disparaissent sous les feuillages et les trophées aux trois couleurs ; réveil en musique, revue et défilé devant l'emblème de la Patrie, jeux, banquets, retraite aux flambeaux, illuminations, chacun met tout son zèle à donner à cette solennité l'éclat qu'elle mérite.
PERRI, MABIRE, ROLAND, RONFORT, LAPLANE, ARBOD, MOWAT, JOURDE, TRITSCH et tant d'autres morts au champ d'honneur, sont les héros de cette belle journée, où tout le monde peut lire sur le visage du moindre troupier du 114e :
« *Fier de son passé, confiant dans l'avenir.* »

Grades dans la Légion d'honneur	Nom	Grades dans la Légion d'honneur	Date du décret
Officier	POUEY	Chef de bataillon	2 septembre 1871
Chevalier	BLETON	Lieutenant	22 mars 1872
«	SOUDEE	Lieutenant	22 mars 1872
«	PETIT	Trésorier	20 novembre 1872
«	BARON	Adjudant	22 mai 1873
«	SIMON	Lieutenant	21 avril 1874
«	MAIRE	Lieutenant	3 août 1875

«	GELLARD DE BEARN-BRASSAC	Capitaine	18 juillet 1876
Officier	JAYET	Chef de bataillon	11 janvier 1876
Chevalier	BELTZ	Médecin major 2e cl.	7 août 1877
«	BETEILLE	Capitaine	7 août 1877
«	HENSIENNE	Chef de musique	30 juillet 1878
Chevalier	RENARD LE	Capitaine d'habillement	12 juillet 1879
«	BRETON LE	Capitaine	3 février 1880
Commandeur	POLHES DE	Colonel	3 février 1880
Chevalier	VIAUD	Capitaine	12 juillet 1880
«	JAUNEZ	Capitaine	13 juin 1880
«	HUIN	Capitaine	29 décembre 1881
Officier	DURRMEYER	Colonel	27 décembre 1884
Chevalier	DEBIZE	Capitaine	29 décembre 1882
«	DECOURBE	Capitaine	7 juillet 1884
«	PRUDHOMME	Capitaine	27 décembre 1884
«	COUSSAUD-DULLIE	Capitaine	7 juillet 1885
«	CLAUSSE	Capitaine	28 décembre 1885
«	LECAT	Chef de bataillon	5 juillet 1888
«	PONS	Capitaine	4 mai 1889
«	HAILLOT	Capitaine	4 mai 1889
«	GUIMBAL	Capitaine	4 mai 1889
Officier	SACRESTE	Major	8 juillet 1889
Chevalier	SERVANT	Capitaine adjudant-major	8 juillet 1889
«	DUMONT	Capitaine d'habillement	27 juillet 1889
Officier	BOUZET DU	Lieutenant-colonel	12 juillet 1890
Chevalier	PREVAUD	Capitaine adjudant-major	12 juillet 1890
Commandeur	SORLIN	Colonel	30 décembre 1890
Chevalier	DELASTRE	Capitaine	11 juillet 1891
«	FRANCOIS-ARLINCOURT	Capitaine	9 juillet 1892

SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS

DECORES DE LA MEDAILLE MILITAIRE DEPUIS LE 1er SEPTEMBRE 1871

Nom	Grades	Date du décret
BEHRINGER	Caporal-tambour	2 septembre 1871
RICHON	Caporal	28 octobre 1871
CHEMIERE	Soldat	28 octobre 1871
ROGE	Sergent	16 novembre 1871
DUPERRIER	Sergent	16 novembre 1871
TRICHOT	Caporal	16 novembre 1871
BONVALEL	Soldat	16 novembre 1871
LEANDRE	Soldat	16 novembre 1871
BARBIERE	Soldat	16 novembre 1871
GASCON	Soldat	16 novembre 1871
ALLIE	Soldat	16 novembre 1871
MASSON	Soldat	16 novembre 1871
BORDET	Caporal-tambour	22 mars 1872
NOGUES	Soldat	22 mars 1872
DESALINES	Soldat	22 mars 1872
BORELLY	Soldat	22 mars 1872
PRETRE	Soldat	20 novembre 1872
MERCIER	Soldat	20 novembre 1872
LEMASOU	Soldat	20 novembre 1872
NAY	Soldat	21 avril 1874
GIBERT	Soldat	20 août 1874
GUINET	Sergent	3 février 1875
MAGNAND	Caporal-sapeur	18 juillet 1876
MAITREPIERRE	Chef armurier	7 août 1877
IMBERT	Soldat	30 juillet 1878
WIBER	Soldat	12 juillet 1879
NEEFF	Sergent	5 décembre 1882
RAMEL	Soldat	23 février 1884

Ancestramil

TESSIER	Tambour-major	7 juillet 1884
JOASSARD	Sergent	27 décembre 1884
CASANOVA	Chef armurier	5 juillet 1887
DUGAST	Adjudant	8 octobre 1888
DEBEAUPUIS	Adjudant	15 mars 1889
HOLVEC	Adjudant	27 juillet 1889
LAUMAILLE	Adjudant	30 décembre 1890
MICHAUD	Adjudant	11 juillet 1891
CHIPPEAUX	Adjudant	9 juillet 1892

COMPOSITION DU REGIMENT LE 15 JUILLET 1892

MM. BERTRAND, ✵colonel
RUNGS, ✵lieutenant-colonel
DE BOUILHAC, ✵major
LECUREUIL, capitaine trésorier
DUMONT, ✵capitaine d'habillement
QUERET, lieutenant officier-payeur
CAUSSANEL, porte-drapeau
PETIT, médecin-major 1re classe
LEJEUNE, médecin-major 2e classe
JACQUEMIN, médecin-major 2e classe
VIVIER, chef de musique

1er bataillon

MM.
ARBEZ, chef de bataillon
PREAU, ✵capitaine adjudant-major

1re compagnie – SEATELLI, capitaine ; ROYER, lieutenant, N….
2e compagnie – DE VARINAY (O.A.), capitaine ; HOUOT, lieutenant ; RUELLAND, sous-lieutenant
3e compagnie – DELASTRE, ✵capitaine ; SOUSSELIER, lieutenant ; LORET, lieutenant
4e compagnie – COUSSAUD-DULLIE, ✵capitaine ; BARATON, lieutenant ; D'AUZAC, sous-lieutenant

2e bataillon

MM.
LECAT, ✵chef de bataillon
CAZEAUX, capitaine adjudant-major

Ancestramil

1re compagnie – MESNARD, capitaine ; BERNADOTTE, lieutenant ; de PERRIEN, sous-lieutenant
2e compagnie – BERTAUX, capitaine ; ENAUX, lieutenant ; BEAUCHET-FILLEAU, lieutenant
3e compagnie – BONEILL, ❄capitaine ; NIGOTEE, lieutenant ; BONVALOT, lieutenant
4e compagnie – MASCHETTI, ❄capitaine ; GARRIGUE, lieutenant ; de CARLES, sous-lieutenant

3e bataillon

MM.
FIGIE, ❄chef de bataillon
LARROUY, ❄capitaine adjudant-major

1re compagnie – PELTIER, capitaine ; GUILLEMET, lieutenant ; de la ROCHEBROCHARD, lieutenant
2e compagnie – CHEVREAU, capitaine ; GANDON, lieutenant ; CHODZKO, lieutenant
3e compagnie – FRANCOIS-ARLINCOURT ❄capitaine ; AMAT, lieutenant ; d'AUZERS, lieutenant
4e compagnie – PONS, ❄capitaine ; DESGENE, lieutenant ; BABIN, lieutenant.

Cadres complémentaires

M. FALKOWSKI-DOLIWA, ❄chef de bataillon

1re compagnie – BORY, capitaine ; d'AUTERIVE, lieutenant
2e compagnie – DUCROT, capitaine ; AMADIEU, lieutenant
3e compagnie – GROS de BELER, capitaine ; POCQUET de la MARDELLE, lieutenant
4e compagnie – FOSSET, capitaine ; NICOLAS, lieutenant

Surnuméraire – de PONCEVILLE, lieutenant

OFFICIERS DE RESERVE

Capitaines : MM. POYAUD (J.) ; VIDAL (L.)
Sous lieutenants MM. EPRON (H.-A.-J.-A.) ; FOURNIER de BOISAIRAULT d'OYRON (L.-P.) ; ALLARD (L.-M.-T.-A.) ; THOMAS (F.-J.-C.) GUIGNARD (A.-L.-F.) ; MOUCHET (G.-F.) ; BAILLE-BARRELLE (L.-H.) ; BOUFFARD (D.-E.-F.), BAUDOUIN (F.-J.) ; GIRAULT (J.-A.) ; VAYRIOT (L.-H.) ; GRINGUILLARD (J.-R.) ; LUCAS (M.-H.) ; MAILLOU (P.-A.) ; GODIN (A.-L.) ; MOUDON (A.-G.) ; BEGUIER (E.) ; CLERFEUILLE (G.-J.) ; FOURMY (F.-L.) ; DUMUSSY (P.-A.-J.-M.-J.) ; CORNUAULT (A.-F.-M.) ; GIRET (A.-P.) ; GLINEL (P.-A.-P.) ; GYSEL (B.-L.-F.) : BAFOUX (F.-E.) ; BORDIER (P.-M.-M.) ; BENOIST (F.-E.) ; POUPARD (L.-C.) ; PLELISSON (P.-E.-E.) ; PROUST (E.) ; TRIQUET (P.-G.) ; FRANCOIS (F.-E.) ; POUGNARD (H.) ; LEMONNIER (N.-A.) ; BUGNET (P.-E.) ; PROUST (J.-F.) ; SALADIN (C.-S.) ; DUGENAIT (L.-H.) ; PAMART (R.-A.) ; ALLAR (J.-C.-N.)

Médecins aide-major de 2e classe MM. LAGENTE (J.-B.-M.) ; CLAROT (G.-J.-L.) ; GERBIER (L.-A.-A.).

Ancestramil

ÉTATS DE SERVICES
des Lieutenants-Colonels et Colonels ayant exercé le commandement du Régiment

VANCHE (Philippe), lieutenant-colonel. — Né le 14 janvier 1825, à Échenoz-la-Méline (Haute-Saône). Au service du 28 janvier 1843. Soldat, caporal, sous-officier au 31e de ligne. Sous-lieutenant, lieutenant, capitaine et adjudant-major au 27e de ligne. Major au 58e de ligne. Lieutenant-colonel au 14e de marche (19 août 1870) et au 114e de ligne.

Campagnes. — Afrique, du 5 juin 1843 au 7 avril 1848. — Armée de Paris, 1852 — Crimée, du 18 juin 1854 au 22 juin 1856. — Italie, du 1er mai au 24 août 1859. — Allemagne, du 30 août au 21 décembre 1870.

Blessures. — Une plaie confuse à l'assaut de Malakoff. — Blessé d'une balle à la poitrine le 13 octobre 1870 à la reconnaissance faite sur le village deChatillon.

Décorations.— Médaille de S. M. la reine d'Angleterre. Médaille d'Italie. Chevalier, officier de la Légion d'honneur.

Radiation. — Nommé colonel au 35e le 21 décembre 1870.

*
* *

BOULANGER (Ernest), lieutenant-colonel et colonel. — Né le 29 avril 1837, à Rennes. Au service du 5 janvier 1855. Élève à l'École spéciale militaire. Sous-lieutenant et lieutenant au 1er tirailleurs. Lieutenant et capitaine au bataillon de Cochinchine du 1er tirailleurs. Capitaine au 53e de ligne détaché à l'École spéciale militaire. Chef de bataillon au 13e de marche. Lieutenant-colonel et colonel au 114e de ligne.

Campagnes. — Afrique, du 27 décembre 1856 au 22 avril 1859. — Italie, du 23 avril au 4 août 1859. — Afrique, du 20 août 1859 au 14 octobre 1861. — Cochinchine, du 15 octobre 1861 au 3 mai 1864. — Allemagne, du 30 août 1870 au 7 mars 1871. — Intérieur, du 18 mars au 7 juin 1871.

Blessures. — Blessé d'un coup de feu à la partie gauche du thorax, le 3 juin 1859, au combat de Turbigo. — Blessé d'un coup de lance à la cuisse gauche, le 24 février 1862, à l'attaque de Traïdent (Cochinchine). — Blessé d'une balle à l'épaule droite, le 30 novembre 1870, au combat de Champigny. — Blessé au coude d'un projectile, le 24 mai 1871, aux barricades de Paris.

Citations. — Cité à l'ordre de l'armée (enlèvement des barricades de Bourg-la-Reine), le 11 mai 1871. — Cité à l'ordre de l'armée (enlèvement clés barricades de Cachan), le 18 mai 1871.

Décorations. — Chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur. Chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare (Italie). Médaille d'Italie. Chevalier de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique (Espagne).
Radiation.— Passé lieutenant-colonel au 109e, le 21 décembre 1871, ayant été remis lieutenant-colonel par la Commission de révision des gracies.

DE BONNET DE MAUREILHAN DE POLHÈS (Marie-François), colonel. — Né le 3 janvier 1821, à Béziers (Hérault). Au service du 22 novembre 1840. Elève à l'Ecole spéciale militaire. Sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au 2e de ligne. Capitaine au 7e de ligne, 82e ligne et 2e voltigeurs de la garde. Chef de bataillon au 99e de ligne. Lieutenant-colonel au 87e de ligne et au 19e provisoire. Colonel du 114e de ligne. (Décret du 14 décembre 1871.)

Campagnes. — France, 1851. — Afrique, du 18 mai 1853 au 7 mai 1854. — Orient, du 8 mai 1854 au 3 décembre 1855. — Italie, du 1er mai au 3 août 1859. — Contre l'Allemagne, du 24 juillet 1870 au 13 mars 1871.

Blessures. — Contusion à la tête et à l'oeil gauche, le 23 mars 1855, devant Sébastopol. — Contusion au genou gauche, le 16 août 1855 (bataille de la Tchernaïa).

Décorations. — Chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur. Médaille de S. M. la Reine d'Angleterre. Médaille d'Italie. Médaille militaire de la Valeur de Sardaigne. Commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Granci.

Radiation. — Admis à la pension de retraite par décret du 5 février 1881.

*
* *

ANTONINI (Eugène-René), colonel. — Né le 11 juin 1827, à Montemaggliore (Corse). Au service du 12 juin 1845. Soldat, caporal, sergent et fourrier, sergent-major, adjudant et souslieutenant au 10e de ligne. Sous-lieutenant au 7e bataillon de chasseurs. Lieutenant au 5e bataillon de chasseurs. Capitaine aux 6e et bataillons de chasseurs. Chef de bataillon au 8e régiment de marche. Lieutenant-colonel au 108e de ligne. Colonel du 114e de ligne. (18 février 1881.)

Campagnes. — Afrique, du 4 février 1854 au 3 avril 1855. — Orient, du 4 avril au 1e juin 1855. — Italie, du 28 avril au 29 juillet 1859. — Allemagne, du 30 septembre 1870 au 9 mars 1871. — Afrique, du 17 avril 1875 au 24 mars 1876.

Blessures. — Blessé le 10 octobre 1870 à la bataille d'Arthenay, d'un éclat d'obus à la première phalange du petit doigt de la main droite.

Décorations. — Chevalier, officier de la Légion d'honneur. Médaille de S. M. la Reine d'Angleterre. Médaille d'Italie. Chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare.

Radiation. — Décédé au corps, à Saint-Maixent, le 21 janvier 1882.

*
* *

DURRMEYER (Achille-Antoine), colonel. — Né le 14 janvier 1830, à Chartres (Eure-et-Loir). Au service du 13 octobre 1848. Elève à l'Ecole spéciale militaire. Sous-lieutenant au 60e de ligne. Lieutenant, capitaine et adjudant-major au 16e de ligne. Chef de bataillon au 39e de marche, aux 10e et 3e d'infanterie. Lieutenantcolonel au 3e d'infanterie. Colonel au 114e d'infanterie (23 février 1882).

Campagnes. — Afrique, du 8 avril 1852 au 27 octobre 1854 — Afrique, du 13 octobre 1868 au 2 novembre 1870. — Allemagne, du 3 novembre 1870 au 7 mars 1871. — Tunisie, du 19 juillet 1881 au 31 mars 1882.

Blessures. — A eu les deux cuisses traversées par une balle le 9 novembre 1870 à la bataille de Coulmiers.

Décorations. — Chevalier, officier de la Légion d'honneur.

Radiation. — Nommé général de brigade par décret du 26 décembre 1887.

*
* *

CRÉTIN (Charles-Joseph), colonel (n'a pas paru au corps). — Né le 6 novembre 1841, à Besançon (Doubs). Au service du 3 novembre 1859. Élève et sergent à l'École spéciale militaire. Sous-lieutenant à l'École d'application d'état-major. Lieutenant et capitaine au corps d'état-major. Chef de bataillon au 110e d'infanterie et à l'état-major. Lieutenant-colonel au 48e, à l'état-major, et au 18e d'infanterie. Colonel du 136e et du 114e (4 janvier 1888).

Campagnes. — Mexique, du 17 février 1866 au 10 mai 1867. — Algérie, du 12 avril au 25 juillet 1870. — Allemagne, du 26 juillet 1870 au 12 mars 1871. — Algérie, du 6 juin 1871 au 6 novembre 1873. —Tunisie, du 16 avril au 21 juin 1881. — Algérie, du 13 juillet 1881 au 7 juillet 1882. — Tonkin, du 23 décembre 1883 au 14 juin 1886.

Citations. — Cité à l'ordre général du corps expéditionnaire du Tonkin en date du 16 mars 1884 pour s'être particulièrement distingué dans la journée du 12 mars 1884 (prise de Bac-Ninh). — Cité à l'ordre général du corps expéditionnaire du Tonkin pour s'être particulièrement distingué dans la nuit du 5 juin 1885 (prise de la citadelle de Hué).

Décorations. — Chevalier, officier de la Légion d'honneur. Médaille du Mexique. Chevalier de l'ordre impérial de N.-D. de Guadelupe.

Radiation. — Passé avec son grade au 9e de ligne le 5 octobre 1888.

*
* *

SORLIN (Simon), colonel. — Né le 21 juin 1831, à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Au service du 27 avril 1852. Soldat, caporal, fourrier, sergent, sergent-major, adjudant, sous-lieutenant, lieutenant au 7e de ligne. Détaché comme lieutenant aux compagnies franches, puis au 6e bataillon de Cazadorès (Mexique). Capitaine et adjudant-major au régiment étranger et au 69e de ligne. Major au 89e. Chef de bataillon au 113e. Lieutenant-colonel au 137e. Colonel du 114e. (5 octobre 1888.)

Campagnes. — Orient, du 6 mai 1854 au 11 mai 1856. — Rome, du 16 septembre 1860 au 5 janvier 1863. — Mexique, du 2 février 1863 au 14 mars 1867. — Allemagne, du 19 juillet 1870 au 9 avril 1871.

Blessures. — Blessé le 8 septembre 1855 à l'assaut de la Tour Malakoff : 1er d'un coup de feu à la partie postérieure de la cuisse gauche ayant produit une plaie profonde des parties molles ; 2e d'un coup de feu qui, après avoir atteint la plaque du ceinturon, a produit une plaie contuse à la région épigastrique.

Décorations. — Chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur. Médaille de S. M. la reine d'Angleterre. Médaille du Mexique.

Radiation. — Admis à la retraite par décret du 29 juin 1891.

*
* *

BERTRAND (Emile-Alfred), colonel. — Né le 23 mai 1835, à Givet (Ardennes). Au service du 13 novembre 1854. Elève à l'Ecole spéciale militaire. Sous-lieutenant et lieutenant au 15e bataillon de chasseurs. Capitaine et adjudant-major au 12e bataillon de chasseurs. Major et chef de bataillon au 16e de ligne. Lieutenantcolonel du 141e de ligne et du 2e tirailleurs. Colonel du 4e d'infanterie et du 114e (13 juillet 1891).

Campagnes. — Italie, du 30 avril 1859 au 19 avril 1860. — Afrique, du 24 décembre 1867 au 7 novembre 1868. — Allemagne, du 17 juillet 1870 au 29 mars 1871. — Afrique, du 3 février 1888 au 16 mai 1889.

Blessures. — Contusion à la cuisse droite par une balle à la bataille de Gravelotte, le 16 août 1870.

Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur. Médaille d'Italie.
Commande actuellement le Régiment.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

20 mai 1881. — **BOUCHARD (Maxime),** soldat de 2e classe. A arrêté dans une rue de Saint-Maixent deux chevaux emportés attelés à une voiture, et dont le cocher ne pouvait se rendre maître. A obtenu, le 10 septembre 1881, une médaille d'honneur en argent de 2e classe.

26 octobre 1882. — **DUGAST**, adjudant, Est entré, au péril de sa vie, dans une maison incendiée et a sauvé un jeune enfant dont le lit était déjà atteint par les flammes. A reçu, le 5 mars 1883, une médaille d'honneur de 2e classe.

34 août 1891. — **CHASSAT**, soldat de 2e classe. A arrêté à Thouars un cheval emporté qui s'était débarrassé de sa bride. Nommé soldat de 1re classe en récompense.

20 mai 1892. — **CORDEAU**, soldat de 2e classe. A arrêté à Parthenay un cheval emporté attelé à une voiture.
